

Directive cadre sur l'eau – Réunion avec les représentants du monde industriel

Agence de l'eau – 8 avril 2004

Compte rendu

Participants : M. FLUCHERE (APIRM), M. PLANTEY (SCP), M. COUTEAU (APORA), M. BERNADET (CRCI), Mme RISPAL (DRIRE), Mle GIRAUD, Mle POJER, Mle FERRARIS, Mme DUPUY, M. VEROT (Agence de l'Eau)

L'objet de la réunion consistait principalement à recueillir la contribution du monde industriel sur les perspectives d'évolution de leur activité à horizon 2015, les freins ou les leviers d'actions pour améliorer la qualité des milieux aquatiques, les enjeux économiques induits, etc. Il était également prévu de recueillir les éventuelles observations des membres du groupe sur le document de travail remis suite à la précédente réunion « état des lieux socio-économique » et sur les grilles NABE disponibles sur le site internet du réseau de bassin.

Le faible nombre participants industriels n'a pas permis d'avancer sur ces sujets autant que cela était escompté pour les raisons suivantes :

- Difficulté pour les membres du groupe de « rentrer » dans les grilles NABE,
- Difficulté de se projeter en 2015 pour les différents secteurs d'activité industrielle, en raison notamment des conditions économiques actuelles difficiles qui ne permettent pas d'avoir une vision à si long terme (cette projection étant d'autant plus délicate pour des techniciens qu'elle peut avoir des implications politiques).

Dans ces conditions, il est proposé :

- Que l'Agence de l'Eau fasse parvenir à M. FLUCHERE une carte des masses d'eau du bassin affectées par les rejets industriels pour que le groupe puisse réagir au vu de cette carte,
- Que M. FLUCHERE fasse passer à l'Agence de l'Eau d'ici le 15 mai (éviter autant que possible la remise de document en séance lors du Bureau du 11 juin) une contribution sur les prospectives 2015 qui sera le fruit de ses propres discussions avec les représentants des branches industriels au sein du Comité de Bassin.

Après que M. VEROT ait présenté les premiers éléments de synthèse qui auront vocation à alimenter l'état des lieux (1ères statistiques issues des grilles NABE, les questions importantes de l'état des lieux), M. M. PLANTEY et COUTEAU ont présenté leur contribution sur les prospectives 2015. Ces contributions sont jointes en annexe du compte rendu. Elles ont vocation, avec la contribution complémentaire à venir de M. FLUCHERE, à alimenter les questions importantes et autres documents de synthèse de l'état des lieux.

De ce point de vue, il est à noter :

- Que la contribution de M. Plantey met en évidence l'intérêt d'identifier une question importante portant sur les spécificités des infrastructures dédiées à l'alimentation en eau en milieu méditerranéen (masses d'eau artificielles, canaux, ...),
- Que les éléments compris dans le dossier du Bureau du Comité de Bassin du 23 avril prochain donnent un éclairage sur le contenu et la « tonalité » des questions importantes proposées.

Les points de rendez vous en 2004 pour la suite de la construction de l'état des lieux sont les suivants :

- Mai 2004 : ateliers techniques des commissions géographiques (présentation des 1ers éléments de synthèse de l'état des lieux et principaux enjeux en présence sur le territoire de la COMGEO). Les dates de ces ateliers techniques sont joints par fichiers séparés,
- Bureau du Comité de Bassin du 11 juin puis Comité de Bassin de Juillet : présentation de l'avant projet d'état des lieux comprenant la caractérisation du district, les questions importantes et le programme de travail en vue du plan de gestion,
- Août à novembre 2004 : consultation officielle des collectivités et des chambres consulaires sur les questions importantes et le programme de travail,
- Septembre-octobre 2004 (périodicité à confirmer) : COMGEO
- Fin 2004 : adoption du projet d'état des lieux par le Comité de Bassin puis par le Préfet coordonnateur.

Marc Vérot